

## OBSERVATOIRE REGIONAL DT-DICT

Mardi 15 octobre 2019

9h30 – FRTP AUVERGNE-RHONE-ALPES à COURNON

---

Présents :

NOM Prénom	Organisme / Entreprise
ABELARD Jean-Luc	SEMERAP
AMOUS Franck	NGE
BENARD Matthieu	SADE
BERTHON David	COLAS RAA
BIGENWALD Stéphane	ORANGE
BOVET Vincent	TAPIR
CARREIRA Sofia	GUINTOLI
CHARLICART Sylvain	CAM
DELPHIN Laurent	SOGELINK
DURAND Gilles	SANCHEZ
FAVARD Julia	RTE
FILLIAS Xavier	GRDF
FUSY Dominique	ENEDIS
GARCIA Jean-Luc	SCAM TP
GERBAUD Christophe	CD 63
HENNEQUIN Jérôme	TAPIR
HMIDY Anaïs	EUROVIA
HUSSON Alain	CD 63
JOBERTON Matthieu	SAG VIGILEC
LAURENT Jonathan	CSNGT
LEITE Sébastien	GRT GAZ
MAGREault Olivier	ENEDIS
MERZOUGUI Karim	EGEV
MOREL Xavier	EYE NETWORKS
MOYER Jennifer	EUROVIA
PICQ Bruno	GEOVAL
POIRIER Marc	ENEDIS
RAMPAL Simon	CAM
GALOCHE Fabrice	GRT GAZ

ROBINET Charles	ROBINET SAS
ROUSSEL Loriane	FNEDRE
SINGER François	SUEZ EAU France
WARZERCHA Alice	CAM

Assiste également : Cindy BOCHARD, Secrétaire Générale Déléguée

Excusés : Hélène BERTHON, Cédric BRANDELY, Olivier BREMOND, Alexandre BROCA, Stéphane CALMARD, Philippe CRENAUX, Julien DUBOISSET, Bénédicte FAUSTIN, Hugo FRANCK, Pierre MALOCHET, Cyril MARCHAL, Yves MOREL, Arnaud MORIN, Daniel PETITJEAN, Bruno REYNE, Marc VOZELLE.

### 1- Approbation du compte-rendu de la réunion du 19 juin 2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Des précisions sont demandées au sujet de la manifestation organisée par l'ordre des architectes. La date sera communiquée.

### 2- Présentation de l'association : « Détection Réseaux Auvergne »

Loriane Roussel présente la nouvelle association « Détection Réseaux Auvergne » créée tout récemment. Elle regroupe des entreprises locales certifiées et disposant d'accès aux réseaux, sur le territoire auvergnat (cf. PPT) et se donne comme objectif d'accompagner les donneurs d'ordre, notamment faces aux dernières évolutions de la réglementation DT-DICT. Elle promet aussi la qualité des prestations.

Des précisions sont demandées quant à l'accès permanents aux réseaux d'ENEDIS. Dominique Fusy apporte les explications suivantes : des évolutions sont en cours pour ouvrir l'accès aux réseaux, via un système de convention, à davantage d'entreprises, en plus de celles détenant les contrats directs. Mais ces conventions ne seront ouvertes qu'aux entreprises faisant de la détection et délivreront des accès à des opérateurs spécifiques qui auront suivi un coaching dédié (accès personnel et non accès à l'entreprise au sens large).

Dans le cadre des marchés, les entreprises sont autorisées à accéder au réseau, selon certaines modalités.

Il précise qu'il est tout à fait favorable à l'initiative de DRA, qui favorise la réalisation des IC et le respect de la réglementation.

Loriane Roussel indique que l'association est prête à discuter avec tous les exploitants de réseaux sensibles pour élargir son champ d'actions.

### 3- Participation aux groupes de travail de l'Observatoire national

Voici le récapitulatif des inscriptions sur chaque groupe de travail national :

- GP 1 (Protys) : Gilles Durand, Anaïs Hmidy
- GP 3 (Ouverture d'un fourreau en sécurité) : Mathieu Benard, Jennifer Moyer
- GP 4 (Dématérialisation) : Anaïs Hmidy
- GP5 (Téléservice des réseaux) : Anaïs Hmidy
- GP 6 (Charte travaux urgents) : Gilles Durand, François Singer
- GP 7 (Détection des réseaux) : Dominique Fusy, Karim Merzougui, Jennifer Moyer

- GP 8 (Propositions d'évolutions du guide technique) : Jennifer Moyer, Loriane Roussel
- GP 10 (Fascicules 4 et 5) : Mathieu Benard, Hervé Lustière, Loriane Roussel

Il est encore possible de s'inscrire. Les noms seront transmis au national, pour ajout dans les listes de diffusion dédiés.

#### 4- Temps d'échange sur les travaux de chacun à présenter lors de la réunion des Présidents des Observatoires régionaux

Thierry Lirola, président de l'Observatoire Rhône-Alpes, propose de créer une réunion des présidents des observatoires régionaux pour échanger les bonnes pratiques, notamment autour de la promotion du travail des observatoires. Quelques idées ont été évoquées :

- Affiches sur le site national à diffuser
- Partenariat avec les écoles
- Partenariat avec les agences intérim

Plusieurs initiatives « éparpillées » existent déjà : Intervention de GRT Gaz dans les écoles, intervention d'ENEDIS dans les entreprises, AIPR inclus dans les CACES (mais tous les ouvriers ne sont pas conducteurs d'engins !).

D'autres sont proposées : cibler directement les ministères concernés (dont celui du Travail / formation pro) pour institutionnaliser la sensibilisation à ces questions → plutôt le rôle de l'Observatoire national.

Sensibiliser les OPCO au niveau régional et les organismes de formation continue qui ne dépendent pas de l'Education nationale.

Il est proposé de **créer un sous-groupe à l'Observatoire régional**, pour réfléchir à des actions sur cette question de la communication et de la diffusion de la réglementation. Cela permettrait d'établir un calendrier et de répartir les interventions, en fonction des cibles.

Les personnes suivantes font part de leur intérêt pour participer au sous-groupe :

- |                    |                     |
|--------------------|---------------------|
| - Franck Amous     | - Alain Husson      |
| - Vincent Bovet    | - Matthieu Joberton |
| - Sofia Carreira   | - Sébastien Leite   |
| - Gilles Durand    | - Olivier Magréault |
| - Julia Favard     | - Karim Merzougui   |
| - Xavier Fillias   | - Jennifer Moyer    |
| - Jean-Luc Garcia  | - Marc Poirier      |
| - Jérôme Hennequin | - Lorine Roussel    |

#### 5- Rex d'Eurovia

Se référer au PPT pour les explications des dommages ouvrages.

Jennifer Moyer explique que les DO interviennent souvent dans le cadre d'interventions ponctuelles à des endroits où les ouvriers sont déjà intervenus et donc pensaient connaître l'emplacement des réseaux. La procédure n'est donc pas forcément respectée comme sur un démarrage de chantier.

En cas de doute, ne pas hésiter à contacter ENEDIS pour qu'ils viennent voir sur place !

Quelques problématiques sont soulevées :

- En cas de plan de mauvaise qualité, c'est à l'exploitant de faire la demande de rendez-vous auprès de l'entreprise. Si l'entreprise refuse dans l'immédiat car elle intervient plus tard, ce sera à elle de refaire la demande.
- Parfois des difficultés à fournir des plans précis en cas de chantier en terrain vague.
- Réseaux aériens : procédure de consignation des lignes de la part d'ENEDIS, mais qui ne dure qu'un certain temps (pas forcément de délai suffisant avant le début des travaux)
- Compatibilité entre les formats de fichiers numériques, en fonction des exploitants (réponses aux DT-DICT = fichier pdf). Travail en cours pour développer des formats normés.

Stéphane Bigenwald complète avec la présentation des statistiques pour Orange dans la région (cf. PPT Orange) :

- Nombre de DICT en hausse mais DT et DT-DICT conjointe en baisse (il est possible de faire des DICT sans DT). Une des explications avancées est que les entreprises font plus facilement le nécessaire (DICT) que les maîtres d'ouvrage (DT)
- La problématique des plans fournis par Orange est également soulevée

## **6- Présentation de l'application CPO par Xavier MOREL, responsable commercial de EYE NETWORKS**

Cf. PPT

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Prochaine réunion de l'Observatoire DT-DICT : le mardi 11 février à 9h30 à la FRTP à COURNON.

Date en début d'année pour le sous-groupe « Communication et diffusion »